



MAIRIE D'OUZOUER SUR LOIRE

République Française

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 17 mai 2017
Séance ordinaire**

Le mercredi 10 mai 2017, convocation du conseil municipal a été adressée individuellement à chaque conseiller, pour la tenue d'une séance ordinaire le mercredi 17 mai à 20 heures, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 4 mai 2017
- Désignation des Jurés d'Assises
- Budget communal – Décision budgétaire modificative n°2
- Affaires diverses
- Questions des conseillers

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers :

ETAIENT PRESENTS : M. Michel RIGAUX, Maire ;

M.M. HAMARD, S. IMBERT QUEYROI, C. GONDROY, A. SERGENT, C. ZICKLER, adjoints au Maire ;

S. BOSQUET, D. BRIALIX, N. CUVECLE, L. DE BRAUWER, A. FLANQUART, ML GIRARD, G. NOWICKI, JC LAMBERT, C. PAULO, P. DOMENECH, J. BUCAILLE, conseillers municipaux ;

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : C. DE VITA (ayant donné pouvoir à M. RIGAUX), C. SIDZIMOVSKI (ayant donné pouvoir à A. SERGENT)

ABSENTS : P. DOUET, M. FORMET, E. JARDOT

SECRETAIRE DE SEANCE : D. BRIALIX

TIRAGE DES JURES D'ASSISES

Depuis 2012, les communes d'OUZOUER SUR LOIRE et LES BORDES sont désormais regroupées pour le tirage au sort de DOUZE citoyens aux fonctions de jurés d'assises.

Conformément aux instructions de la Cour d'appel d'ORLEANS, seront exclues à l'avance des opérations de tirage au sort, les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au 31/12/2017, dont nées avant le 31/12/1994.

Nous allons procéder ce soir à ce tirage au sort en séance publiques, en présence de Monsieur le Maire de la commune des BORDES qui a amené sa liste électorale.

Au terme de ce tirage, les DOUZE administrés suivants ont été désignés pour figurer sur la liste préparatoire du jury criminel pour l'année 2018 :

BUATOIS Marianne, née MUZEAU
BIE Pascal
DELALANDE Johanna
GAULTIER Julien
RATEL Magali née HENRIQUES
ISENI Henriette née BRUYNEEL

OUZOUER SUR LOIRE
LES BORDES
OUZOUER SUR LOIRE
LES BORDES
OUZOUER SUR LOIRE
OUZOUER SUR LOIRE

GONZALES Pauline
ALEXANDRE Isabelle
GLACET Camille
FOUGERON Danielle née THIAULT
DHELENNE Jean-Marie
DAMEZ Claudine née DUCREUX

OUZOUER SUR LOIRE
LES BORDES
OUZOUER SUR LOIRE
OUZOUER SUR LOIRE
LES BORDES
LES BORDES

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE :

Le compte rendu de la séance du 04/05/2017 ne faisant l'objet d'aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

Délibération 44-2017 BUDGET COMMUNAL – DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2

Monsieur le Maire propose, à la demande de la Trésorerie, de rectifier le budget communal 2017 (décision budgétaire modificative n°2) comme suit :

- **Dépenses d'investissement :**

Compte 2313 – 041	-800.500 €
Compte 2313	+800.500 €

- **Recettes d'investissement :**

Compte 021	+367.273 €
Compte 024	-367.273 €
Compte 041	-24.900 €
Compte 040	+24.900 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
- Vu le budget de la commune voté le 9 mars 2017,
- Vu la décision budgétaire modificative votée le 4 mai 2017,

- **VALIDE** la décision modificative n°2 au budget principal

Adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Manifestations diverses

1. **Samedi 20 mai** : Concert Atout Voix donné en l'Eglise à 20 h 30 (entrée gratuite)
2. **Dimanche 21 mai** : Marché gourmand avec la ferme LEGRELLE autour de la viande de bœuf/fruits-légumes de saison
3. **Lundi 29 mai** : réunion FORUM à 20h à la salle polyvalente de DAMPIERRE avec les participants
4. **En juin 2018**, : congrès des sapeurs- pompiers du Loiret ; il a lieu cette année le 24/06 à BRIARE

S. IMBERT-QUEYROI annonce l'arrivée d'un nouveau commerçant sur le marché dominical, en remplacement du marchand de fromages à partir du dimanche 28 mai.

QUESTIONS DES CONSEILLERS

JC LAMBERT

Concernant la clôture de l'école élémentaire qui est en très mauvais état et afin de renforcer la sécurité, des travaux sont-ils prévus pour la prochaine rentrée scolaire. (question des parents d'élèves entre autre). Un devis de 4000€ avait été fait à l'époque.

- Mr RIGAUX répond par la négative ; nous attendons la subvention de l'Etat de l'an prochain, d'ici là des réparations provisoires seront faites ; du fait du plan Vigipirate notamment, il y a des normes à respecter, on a dépensé beaucoup d'argent pour l'école cette année

J. BUCAILLE insiste sur le fait que c'est une question de sécurité.

D. BRIALIX

En fin d'année 2016, nous vous avons rappelé après plusieurs demandes que la signalétique au sol n'avait pas été réalisée, alors que nous possédons une machine à tracer ; la réponse avait été « manque de temps dû à l'entretien des espaces verts » ; la saison va reprendre et ces travaux n'ont toujours pas été réalisés. Sont-ils programmés dans les jours à venir ?

- Les travaux de signalétique sont commencés, nous attendons le reste de la peinture a été commandée, tout est à faire.

ML GIRARD

Au sujet des transports scolaires pour la rentrée 2017/2018, une prise en charge de la commune sur les frais de dossier s'élevant à 25€/enfant serait-elle envisageable ?

- Ce n'est pas prévu pour l'instant, cela peut être en réflexion pour les Oratoriens en difficulté, via le CCAS. L'allocation de rentrée scolaire peut servir à cela aussi. Une étude va être faite par la commission ad hoc.

J. BUCAILLE/D. BRIALIX pensent que cela pourrait être un geste communal, un soutien de la commune envers les familles Oratoriennes.

S. IMBERT-QUEYROI soulève le problème du nombre d'impayés qui s'accroît concernant les factures CANTINE/GARDERIE PERISCOLAIRE, ...et LOYERS COMMUNAUX, ajoute Monsieur le Maire.

JC LAMBERT demande si des relances sont faites aux impayés ; réponse affirmative de Monsieur le Maire, qui précise que la procédure est parfois longue pour récupérer des sommes dues.

N. CUVECLE

En 2015, l'ensemble du conseil municipal a apporté son soutien pour l'implantation d'un lycée à BRAY EN VAL. Lors de la réunion de conseil communautaire de mars, les 4 élus d'OUZOUER se sont abstenus ; pourrait-on avoir des explications sur ce changement de vote.

- Monsieur le maire précise qu'il s'est abstenu car il manquait d'info : aucun dossier, aucune étude n'ont été présentés, pas de chiffres...d'où son abstention.

J. BUCAILLE

La commune a investi dans une tondeuse à plus de 30.000€ il y a 2 ans ; à ce jour, cette tondeuse n'est pas utilisée à l hauteur de son investissement ; avez-vous des explications à nous donner.

- La tondeuse a été mal utilisée au départ, une réparation s'est avérée nécessaire, qui a pris du temps, d'autre part, le constructeur a rappelé ce matériel pour y faire des modifications... Aujourd'hui le problème est réglé, à présent elle tourne, elle a fonctionné aujourd'hui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 heures 40.

Michel RIGAUX, Maire